* Proposition motion CA*

CGT Éduc’action

**Retrait de la réforme Macron des lycées professionnels**

Les membres du CA du LP ….... réunis le ….... dénoncent la réforme structurelle du bac professionnel qui s’est mise en place à la rentrée 2024 sur l’ensemble des niveaux de la formation et qui se caractérise par une baisse de 170h de cours pour les élèves comme en témoigne la baisse conséquente de la DGH (*donner les chiffres de l’établissement*). Plus largement, ils condamnent le projet de réforme des lycées professionnels qui met en grave danger l’avenir scolaire et professionnel de nos élèves et va engendrer des suppressions de postes (*données établissement*) et des reconversions forcées pour les personnels (*données établissements*).

De plus, ils considèrent que la dérégulation de l’année de Terminale se caractérise par la mise en place d’un calendrier démentiel. En effet, les épreuves ponctuelles terminales du bac pro sont avancées mi-mai, suivi d’un parcours différencié d’un mois et demi. Les CCF devront être terminés début mai. Sans aucun aménagement de programme, il s’agit en définitive de faire plus vite avec moins de temps ! Le rythme d’apprentissage imposé à nos élèves est plus dense et soutenu et les enseignant·es se retrouvent dans l’obligation d’accélérer leurs cours. C’est un non-sens pédagogique. La dérégulation de l’année de Terminale ne tient compte ni du fonctionnement ni de l’organisation de notre LP. En effet, alors que trouver un stage devient compliqué, la concentration de tous les départs au mois de juin (1 ière CAP, 2nde et 1ière pro, 2nde GT) va constituer un goulot d’étranglement. Ce n’est pas de plus d’entreprise dont nos élèves ont besoin mais de plus et de mieux d’École. La mise en place des « parcours différenciés », renvoyée à l’autonomie des établissements va engendrer une désorganisation dans le travail des équipes pédagogiques et des vies scolaires. Les nouvelles missions qui nous incombent et s’ajoutent à celles que nous faisions déjà, ne sont pas définies, c’est anxiogène et générateur de stress.

Pour les personnels … il est indispensable que la mise en place du parcours différencié soit discutée en CA car il impacte l’organisation du temps pédagogique. Cette volonté de désorganiser nos services est un puissant levier d’annualisation de notre temps de travail et une attaque supplémentaire contre nos ORS et notre statut. C’est pourquoi les personnels revendiquent un maintien des emplois du temps et de nos VS lors des six semaines du parcours différencié.

De plus les fermetures et ouvertures de filières de notre établissement (*données établissement*) sont décidées uniquement au prisme des besoins locaux des entreprises ce qui, pour nos élèves, va considérablement réduire leurs choix de formation. Les élèves seront, en quelque sorte, « assignés à résidence ». La volonté de développer les colorations et les formations bac + 1 *(données établissement)* va contribuer à baisser le niveau de qualification et donc à terme le salaire de nos élèves. Pour la CGT Éduc’action, il est inacceptable que la jeunesse issue des catégories sociales les moins favorisées ait pour seul avenir de devenir une main-d’œuvre sous-payée et corvéable à merci !

Ce projet de réforme constitue un danger pour l’avenir des élèves et une véritable remise en cause d’un des piliers de l’école Républicaine, car les lycées professionnels n’ont pas vocation à être au service des entreprises et du monde économique mais au contraire à celui de l’émancipation de nos élèves.